

COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE SNES-FSU

26-27 JUIN 2018

Texte Droits et Libertés

LYCEEN.NE.S ET ÉTUDIANT.E.S CONTRE PARCOURSUP EN GARDE À VUE

Après les déblocages violents de facultés, le gouvernement s'en est pris à des lycéen.ne.s en usant des mêmes méthodes : le 22 mai, environ 130 lycéen.ne.s qui protestaient contre Parcoursup et occupaient pacifiquement le lycée Arago pour y tenir une assemblée générale ont été arrêté.e.s. D'autres arrestations, y compris de mineur.e.s ont eu lieu dans plusieurs établissements parisiens.

Ces jeunes, mineur.e.s et jeunes majeur.e.s, ont été frappé.e.s par une répression inouïe. Ces mineur.e.s et jeunes majeur.e.s ont été retenu.e.s 6 heures dans un bus bondé, sans toilettes, ni eau ni nourriture, gardé.e.s à vue de façon prolongée, souvent dans des conditions indignes, fouillé.e.s à corps à plusieurs reprises, déféré.e.s au Parquet, placé.e.s sous contrôle judiciaire voire en détention provisoire...

A Nîmes, 5 lycéens qui avaient occupé le lycée pendant une demie-heure ont été convoqué.e.s et placé.e.s en garde à vue. Deux ont été convoqué.e.s devant le conseil de discipline de leur établissement, sur pression hiérarchique très forte de l'administration. Les témoignages, nombreux et concordants, illustrent parfaitement la volonté politique clairement affichée : tuer dans l'œuf la contestation et les tentatives d'organisation du mouvement des lycéens, et criminaliser le mouvement social.

Le SNES-FSU condamne avec la plus grande fermeté les violences policières dont sont victimes les jeunes qui manifestent leur opposition au projet de tri social qu'est Parcoursup, il participe entre autres avec la LDH aux initiatives de soutien envers les jeunes et leurs familles indûment poursuivis, conférences et communiqués de presse, manifestations etc.

LAÏCITÉ

Le SNES-FSU dénonce la volonté gouvernementale, alliée à celle de la majorité sénatoriale, de modifier la loi de 1905, dans le cadre de la discussion au parlement de la loi dite de « confiance ». Ces modifications permettraient aux associations culturelles de bénéficier de nouvelles sources de financement.

Par ailleurs, elles et elles seules se verraient, dans cette nouvelle loi, retirées de la liste des associations représentants des « intérêts particuliers », et à ce titre ne seraient plus soumis au même contrôle que tous les lobbies.

LIBERTÉ DE L'INFORMATION ET D'EXPRESSION

Le contenu de la proposition de loi déposée par le groupe LREM de l'Assemblée nationale pour « lutter contre les fausses informations », rebaptisée de « lutte contre la manipulation de l'information » en cours de débat, semble très éloigné de son ambition affichée.

Loin de mettre en place les moyens d'un contrôle citoyen de l'information et des media, le texte se contente de modifier les conditions des seules campagnes électorales, en instaurant une procédure expéditive, le juge ayant à déterminer en 48 heures si une information est « fausse » ou « vraie ». Le texte par ailleurs donne une définition juridique de la fausse information qui ouvre la voie à des appréciations très diverses des tribunaux, fondées en grande partie sur la subjectivité des juges, qui auraient à définir si les faits évoqués sont dépourvus ou non « d'éléments vérifiables de nature à la rendre vraisemblable ». L'impossibilité matérielle de procéder aux enquêtes nécessaires conduira soit à rendre la loi inapplicable, soit à faire du préjugé un critère déterminant.

Pour le SNES-FSU, le combat pour une véritable démocratie relève d'autres exigences. La lutte contre la concentration des media, qui conduit à une uniformisation, notamment politique, de l'information, et le développement du journalisme d'investigation et de vérification en sont autant d'exemples.

Il est donc paradoxal qu'en même temps que la majorité prétend lutter contre les fausses informations, elle fasse adopter une transposition dure de la directive européenne sur le « secret des affaires » qui entérine le monopole patronal dans la communication des informations sur les entreprises, sans vérification de leur vérité.

FICHAGE DES PERSONNES EN SOINS PSYCHIATRIQUES

Le SNES-FSU dénonce la logique du décret du 23 mai 2018 visant à créer un fichier automatisé des personnes en soin psychiatrique sans consentement. Ce fichier, nominatif et obligatoire, n'a pas pour fonction d'améliorer le suivi administratif et la qualité des soins. Sa mise en place s'inscrit dans le cadre de la politique sécuritaire du gouvernement et avait été annoncée par le Premier ministre comme mesure du « plan national de prévention de la radicalisation ».

Le SNES-FSU apporte son soutien aux associations d'usagers, notamment l'UNAFAM, qui demandent la modification du décret et l'anonymisation du fichier.

EXTREME-DROITE

Le lancement d'une nouvelle école privée de sciences politiques, présidée par une ancienne dirigeante frontiste et le succès qu'elle semble connaître nous rappellent que les mouvements d'extrême-droite, hier à l'université de Montpellier ou lors de l'ouverture de cafés "identitaires" sont toujours et de plus en plus présents. Mais le comportement inacceptable du gouvernement vis-à-vis des migrant-es ouvre également un boulevard aux discours et aux attitudes racistes, ainsi que le montre la préparation d'attaques ciblées par des militants d'extrême droite.

LGBTI

MARCHE DES FIERTÉS

Les marches des fiertés ont lieu en France du mois de mai au mois de juillet. Elles sont l'occasion de rappeler que l'égalité des droits n'est pas encore atteinte (PMA pour toutes notamment) ou que les violences et les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTI sont toujours fortes, ainsi que le pointe le dernier rapport de SOS Homophobie qui fait état d'une augmentation des témoignages de 4,8% et d'une hausse des chiffres des agressions physiques de 15%.

La marche de Paris, qui se déroule le 30 juin, défilera sous le mot d'ordre : « les discriminations au tapis, dans le sport comme dans nos vies », alors que les Gay Games auront lieu au mois d'août dans la capitale. Elle doit être l'occasion d'une présence renforcée du SNES dans la FSU, après notre absence l'an passé.

Les discriminations persistent, dont celle de l'accès à la PMA pour toutes les femmes. Prompt à casser les droits des salarié.e.s, le gouvernement est beaucoup plus prudent pour accorder ces droits tant attendus. Aucune annonce n'a été faite, alors que le débat dans le cadre de la loi bioéthique a été l'occasion une fois de plus d'exposer les familles homoparentales à la haine et à leur déni. C'est de volonté politique dont les familles et les femmes ont besoin, volonté dont semble dépourvue ce gouvernement et son président en matière de droits pour toutes et tous.

Enfin, le SNES-FSU demande la libération et la régularisation de Fodé Moussa Camara, militant de Aides Lyon condamné à deux mois de prison ferme et à deux ans d'interdiction du territoire français. La France risque d'expulser un homme que son homosexualité met en danger de mort en raison de l'homophobie de son pays d'origine (Guinée). La France ne doit plus envoyer à une mort certaine les migrant.e.s, que ce soit ce militant ou quiconque.

Le SNES-FSU condamne les messages de haine anti-lgbti, comme par exemple les inscriptions "lgbt hors de france" et les dégradations commises sur les passages piétons arc-en-ciel mis en place par la mairie de Paris à l'occasion de la marche des fiertés 2018, qui démontrent que la visibilité des personnes LGBTI est toujours un sujet politique important .

DROIT A L'AVORTEMENT

Le projet de légalisation de l'IVG en Argentine a été adopté par la Chambre des député-e-s. Des dizaines de milliers de femmes étaient restées autour du Congrès pendant le débat avec le mot d'ordre : « Avortement légal à l'hôpital ». Le gouvernement et l'Église avaient appelé à une contre-manifestation des anti-IVG. Pour éviter des «dérapages», les deux camps devaient manifester chacun de leur côté : les anti-IVG en bleu à droite du Congrès, la « marée verte » à gauche. Des dizaines de milliers de femmes du côté gauche, avec toutes les organisations de la gauche argentine. Quelques centaines de l'autre.

Le 25 mai 2018, les irlandaises et les irlandais ont voté massivement pour le droit à l'avortement qui était jusque là strictement interdit sur le sol irlandais sauf si, depuis 2013, la mère était « en danger de mort ». C'était l'une des lois les plus restrictives d'Europe avec celle en cours à Malte. Les femmes sont jusqu'ici contraintes d'avorter en se rendant à l'étranger ou en commandant des pilules abortives sur internet. Les parlementaires devront désormais préciser les conditions du droit à l'avortement, qui devrait être autorisé jusqu'à 12 semaines de grossesse «sans restrictions».

Le SNES-FSU se félicite de ces victoires pour les droits des femmes, surtout dans deux pays où le poids de l'église catholique est si fort. Cela redonne espoir aux européennes et européens qui doivent défendre pied à pied le droit des femmes à disposer de leur corps, contre les attaques réactionnaires, dans leur pays, comme à Malte ou en Pologne. Le SNES avec la FSU reste néanmoins vigilant face à tous les discours réactionnaires qui prennent de plus en plus de place en Europe mais aussi en France.

LOGEMENT ET POLITIQUE SOCIALE

Le SNES-FSU condamne le projet de loi ELAN (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique) adopté le 12 juin à l'Assemblée nationale. Si le texte renforce un peu les moyens de lutter contre les

marchands de sommeil, il présente, par ailleurs, bien des mesures de régression sociale : possibilité de déroger aux règles d'urbanisme, abaissement de 100 % à 10 % de la part des logements accessibles aux personnes handicapées, regroupements forcés des bailleurs sociaux, vente de logements sociaux, dispositifs contre la mixité sociale.

Le SNES-FSU dénonce une politique qui favorise ségrégation et spéculation et rappelle sa revendication du droit effectif au logement pour toutes et tous. Il dénonce également le mépris et la violence du président de la république et de sa majorité vis-à-vis des plus démunis, qui "coûtent un pognon de dingue".

MIGRANT.E.S : CYNISME ET HYPOCRISIE DE LA FRANCE, DE L'ITALIE ET DE L'UNION EUROPÉENNE

Le spectacle affligeant d'une Europe incapable de faire preuve de la moindre solidarité dans la gestion humaine des migrants et des demandeurs d'asile est sans doute un des éléments qui explique la progression alarmante des gouvernements populistes dans plusieurs pays européens.

Après la Hongrie, la Pologne, l'Autriche, c'est maintenant le tour de l'Italie dont l'alliance au pouvoir affiche un programme violemment anti-migrants et ultralibéral en économie. Réunis à Bruxelles le 24 juin lors d'un mini-sommet, les chefs d'État et de gouvernement de 16 pays membres continuent à défendre des politiques migratoires nationales extrêmement fermes et n'ont proposé aucune mesure viable, respectueuse des droits des migrants, sur le long terme.

La scandaleuse décision du nouveau gouvernement d'extrême droite italien de refuser au bateau l'Aquarius d'accoster dans ses ports, contraire au droit international comme à la plus élémentaire humanité, a montré les limites de la convention de Dublin qui stipule que les réfugié-es doivent faire leur demande dans le premier pays où ils sont arrivé.e.s, ce qui a pour résultat de mettre notamment l'Italie et la Grèce en première ligne, sans juste répartition des réfugié.e.s entre chaque pays européen. Pour le SNES-FSU, les dispositions de l'accord de Dublin doivent donc être revues dans ce sens. L'UE doit également revoir sa politique migratoire et respecter l'article 13 de la Convention des droits de l'Homme.

L'attitude la France et les leçons hypocrites d'Emmanuel Macron au gouvernement italien sont d'un profond cynisme, d'autant que la France n'a pas proposé d'accueillir les dits réfugiés et applique une politique féroce en matière de limitation de l'immigration, alignée sur les politiques les plus dures mises en œuvre en Europe. Par ailleurs, la répression continue envers celles et ceux qui aident les réfugié.e.s aux frontières et ailleurs sur le territoire, alors même que l'on laisse Génération Identitaire faire une démonstration de force dans les Alpes aux dépens des migrant.e.s. Le SNES-FSU continue d'apporter son soutien aux citoyen.ne.s solidaires et demande l'arrêt de toute poursuite à leur rencontre. Il soutient la Marche Vintimille-Calais-Douvres, organisée par l'Auberge des migrants en lien avec le tissu associatif des villes et régions traversées, qui a démarré le 30 avril à Vintimille et a traversé ou doit traverser plusieurs villes : Nice (après un petit tour dans la vallée de la Roya), Aix-en-Provence, Marseille, Lyon, Paris mais aussi Lille le 1er juillet, Grand Synthe le 5 juillet, Calais le 7 juillet, Douvres et Londres le 8 juillet, partout jusqu'à présent avec un succès populaire réel. Le SNES, la FSU et leurs militant.e.s y ont pris part et continueront à le faire. Cette initiative permet de pointer les projecteurs sur les frontières, leur fermeture allant jusqu'à entraîner des mort.e.s tant dans le Sud-est que dans le Nord. Pour plus de renseignements <https://www.laubergedesmigrants.fr/fr/la-marche-citoyenne> Enfin, le SNES -FSU appelle à se mobiliser pour faire avancer une autre politique migratoire et développer les idées progressistes en matière d'accueil, d'asile, de titres de séjour et de protection des mineur.e.s.

ENVIRONNEMENT

Le manque de volonté politique du gouvernement en matière de protection de l'environnement est criant, malgré l'annonce de faire entrer le souci écologique dans la Constitution. Si le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes a été abandonné, de nombreux projets nuisibles à l'environnement sont en passe d'être entérinés : l'utilisation du glyphosate est par exemple toujours possible, concession faite aux lobbies agrochimiques. De même, le projet de loi sur le littoral risque de mettre en péril les côtes en permettant entre autres toujours plus de constructions. Ce même gouvernement soutient la transformation de la raffinerie de la Mède près de Marseille en une bioraffinerie d'huile de palme en provenance de Malaisie et d'Indonésie. Cela va renforcer la déforestation et va à l'encontre des engagements internationaux de la France dans le cadre de la COP 21.

Concernant le site d'enfouissement des déchets nucléaires en travaux à Bure, la répression policière est toujours à l'œuvre et concerne toutes les opposant-es au projet CGO. La tentative pour isoler et transformer ainsi une lutte collective en « association de malfaiteurs » dit bien la volonté de l'État de réduire au silence la résistance contre un projet industriel qu'il cherche à imposer.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

EUROPE ET ÉDUCATION

La conception de l'éducation et de la formation portée par la Commission affiche une dépendance de plus en plus marquée aux impératifs commerciaux. Elle traduit aussi la volonté de réduire l'essentiel de l'éducation aux compétences et aux résultats scolaires avec pour principal objectif de répondre aux besoins du marché du travail et des entreprises.

Pour preuve, les conclusions du Conseil Éducation du 22 mai à Bruxelles font état d'une recommandation révisée relative aux compétences-clés (document de 2006) afin de prendre en compte « la numérisation et l'évolution constante des marchés du travail ».

À cela s'ajoute la nouvelle rhétorique sur « l'efficacité » des enseignants prônée par le Comité Éducation et compétences de l'OCDE. Méthodes managériales dans la gestion des établissements, redéfinition des prérogatives des chefs d'établissement et rémunérations basées sur la « performance » des enseignants et des personnels de l'Éducation en général constituent autant de facteurs exerçant une pression toujours plus grande sur ces derniers en matière de charge de travail.

Dans ce contexte et à l'approche des élections européennes de mai 2019, le SNES-FSU pèsera pour que le Comité Syndical Européen de l'Éducation (CSEE), région Europe de l'Internationale de l'éducation, s'engage dès la rentrée de septembre, dans une campagne porteuse d'autres ambitions en matière d'éducation. Cela pourrait se faire, dans un premier temps, dans le cadre de la préparation du Congrès de mi-mandat du CSEE qui aura lieu fin novembre à Athènes.

PALESTINE

Le SNES-FSU condamne fermement la politique inacceptable et disproportionnée du gouvernement israélien concernant la répression du mouvement palestinien autour des frontières d'Israël. Le bilan humain des manifestations pour le droit au retour, qui commémore la Nakba et s'oppose à l'installation de l'ambassade américaine à Jérusalem est dramatique: plusieurs dizaines de manifestant-es tué.e s, dont des enfants, et des milliers de blessé.e.s. Le SNES-FSU demande au gouvernement français de prendre toutes les mesures pour protéger le peuple palestinien et qu'il prenne des sanctions vis-à-vis de l'État d'Israël pour que le droit international soit respecté. Il réclame toujours la libération de Salah Hamouri et Ahed Tamimi.

ESPAGNE

Le changement de gouvernement en Espagne permet d'espérer une amélioration en Catalogne. Mais le SNES-FSU reste vigilant quant au respect de la démocratie en Espagne comme en Catalogne: des élu.e.s sont par exemple toujours emprisonné.e.s.

TURQUIE

La réélection d'R-T. Erdogan dès le premier tour des présidentielles enfonce de plus en plus le pays dans l'installation d'une dictature autocratique.

Il ne faut pas oublier que l'AKP (Parti de la justice et du développement) continue à cibler tout opposant aux autorités turques.

A ce jour, le gouvernement reste sourd à la demande de réintégration des fonctionnaires licenciés.

Le SNES-FSU continue à soutenir le syndicat enseignant EGITIM SEN dans sa lutte pour obtenir les réintégrations des enseignants comme des universitaires.

ÉTATS-UNIS

Le SNES-FSU soutient la démarche des syndicats enseignants américains l'AFT (American federation of teachers) et la NEA (National education association) qui s'élèvent contre le traitement inhumain des migrants dont des enfants séparés de leurs familles et emprisonnés dans des centres de détention.

Il dénonce le retrait des États-Unis de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU.